

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03240

Numéro SIREN : 883 597 791

Nom ou dénomination : A FLEUR DE POT

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003233

Désignation de l'entreprise SAS A FLEUR DE POTNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 140 RUE DU GENERAL DE GAULLE69530 BRIGNAISNuméro SIRET * 8 8 3 5 9 7 7 9 1 0 0 0 1 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 6Durée de l'exercice précédent * 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVOIS

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
					3 1 0 8 2 0 2 1		0 0 0 0 0			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	70 000	012		70 000			
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	11 208	030	1 859	9 349			
	Immobilisations financières * (1)		040	974	042		974			
	Total I (5)		044	82 182	048	1 859	80 323			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060	1 749	062		1 749			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	247	070		247			
		Autres * (3)	072	1 861	074		1 861			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	59 573	086		59 573			
	Charges constatées d'avance *		092	131	094		131			
	Total II		096	63 560	098		63 560			
	Total général (I+II)		110	145 742	112	1 859	143 883			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		2 500			
	Ecart de réévaluation				124					
	Réserve légale				126					
	Réserves réglementées*				130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131	)	132			
	Report à nouveau				134					
	Résultat de l'exercice				136		32 297			
	Provisions réglementées				140					
	Total I				142		34 797			
	Provisions pour risques et charges				154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		68 149			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		7 096			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 9 779)				172		33 842			
	Produits constatés d'avance				174					
	Total III				176		109 086			
	Total général (I + II + III)				180		143 883			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	46 064		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	82 182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le					
13	1	0	8	2	0	2	1	1		1	0	0	0	0	0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A FLEUR DE POT

31/08/2021

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
AIDE COVID		10 000
Total des déductions diverses	350	10 000

SAS A FLEUR DE POT

140 RUE DU GENERAL DE GAULLE

69530 BRIGNAIS

Exercice du 25/05/2020 au 31/08/2021

H. Sautier



BRUNOT
COMPTABILITÉ
AUDIT

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A FLEUR DE POT
140 RUE DU GENERAL DE GAULLE
69530 BRIGNAIS

relatifs à l'exercice du 25/05/2020 au 31/08/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	143 883 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	254 879 Euros
- Résultat net comptable,	32 297 Euros

Fait à CHASSE SUR RHONE
Le 13/12/2021

HELENE CANO

PHILIPPE BRUNOT

SAS A FLEUR DE POT
140 RUE DU GENERAL DE GAULLE

69530 BRIGNAIS



BRUNOT
COMPTABILITÉ
AUDIT

DOSSIER DE GESTION

BCA CONSEILS
661 ROUTE DE GIVORS

38670 CHASSE SUR RHONE

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/08/2021	16mois	% C.A.
Ventes marchandises + Production	254	879	100.00
+ Ventes de marchandises	253	796	100.00
- Coût d'achat des marchandises vendues	97	602	38.46
Marge commerciale	156	194	61.54
+ Production vendue	1	083	100.00
+ Production stockée ou déstockage			
+ Production immobilisée			
Production de l'exercice	1	083	100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés			
- Sous traitance directe			
Marge brute de production	1	083	100.00
Marge brute globale	157	277	61.71
- Autres achats + charges externes	44	545	17.48
Valeur ajoutée	112	733	44.23
+ Subventions d'exploitation	17	075	6.70
- Impôts, taxes et versements assimilés	1	498	0.59
- Salaires du personnel	68	341	26.81
- Charges sociales du personnel	19	156	7.52
Excédent brut d'exploitation	40	814	16.01
+ Autres produits de gestion courante		7	
- Autres charges de gestion courante	1	579	0.62
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			
- Dotations aux amortissements	1	859	0.73
- Dotations aux provisions			
Résultat d'exploitation	37	383	14.67
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers		0	
- Charges financières	1	151	0.45
Résultat courant	36	232	14.22
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
- Impôt sur les bénéfices	3	935	1.54
- Participation des salariés			
Résultat NET	32	297	12.67

BILAN ACTIF

ACTIF		31/08/2021 16mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)	70 000		70 000
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	11 208	1 859	9 349
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	20		20
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	954		954
Total II		82 182	1 859	80 323
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	1 749		1 749
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	247		247
	Autres créances	1 861		1 861
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	59 573		59 573
	Charges constatées d'avance (3)	131		131
	Total III	63 560		63 560
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		145 742	1 859	143 883

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/08/2021	16mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)		2 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		32 297
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I		34 797
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		68 149
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		9 779
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 096
	Dettes fiscales et sociales		24 062
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV		109 086
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			143 883
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			63 022

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% C.A.
	31/08/2021	16mois	
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	254	879	100.00
VENTES DE MARCHANDISES	253	796	100.00
70711000 VENTES INTERFLORA 5.5%		465	0.18
70750000 VENTES 10%	221	737	87.37
70751000 VENTES INTERFLORA 10%	21	912	8.63
70753000 VENTES FLORAJET 10%	5	076	2.00
70760000 VENTES A 20%	3	215	1.27
70761000 VENTES INTERFLORA 20%	1	068	0.42
70763000 VENTES FLORAJET 20%		322	0.13
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	97	602	38.46
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	1	749-	0.69-
60710000 ACHATS 5.50 %		340	0.13
60722000 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRES	7	320	2.88
60740000 ACHATS 20%	12	986	5.12
60750000 ACHATS 10%	78	704	31.01
MARGE COMMERCIALE	156	194	61.54
PRODUCTION VENDUE	1	083	100.00
70821000 COMMISSIONS INTERFLORA 10%	1	012	93.40
70821010 COMM FLORAJET/RESEAU FLEUR 10%		26	2.35
70822000 COMMISSIONS INTERFLORA 20%		21	1.89
70825000 COMMISSIONS INTERFLORA EXO		21	1.90
70826000 COMMISSION INTERFLORA 5.5%		5	0.46
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1	083	100.00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1	083	100.00
MARGE BRUTE GLOBALE	157	277	61.71
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	44	545	17.48
60610000 ENGIE	2	957	1.16
60611000 EAU		350	0.14
60615000 CARBURANT	1	779	0.70
60630000 FOURNIT.ENTRET& PETIT EQUIP.		709	0.28
60631000 FOURNITURES FLEURISTE		576	0.23
60632000 EMBALLAGES	2	261	0.89
60635000 DECORATION		82	0.03
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES		544	0.21
61221000 CREDIT BAIL FORD TRANSIT	3	828	1.50
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	13	000	5.10
61351000 LOCATION MONECAM/TPE		325	0.13
61551000 ENTRETIEN IMMOBILIER	1	433	0.56
61555000 ENT.REPARAT.MAT.TRANSPORT		903	0.35
61560000 MAINTENANCE		260	0.10
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1	806	0.71
62260000 HONORAIRES	4	808	1.89
62261000 AUTRES HONORAIRES		480	0.19
62270000 FRAIS D ACTES	2	119	0.83
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		796	0.31
62340000 CADEAUX A CLIENTELE		144	0.06

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% C.A.
	31/08/2021	16mois	
62570000 RECEPTIONS		44	0.02
62610000 FRAIS DE TIMBRES		58	0.02
62651000 INTERNET		1 859	0.73
62700000 SERVICES BANCAIRES		2 166	0.85
62755000 COMMISSIONS CB		859	0.34
62810000 COTISATIONS		400	0.16
VALEUR AJOUTEE		112 733	44.23
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		17 075	6.70
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION		5 333	2.09
74100000 AIDE COVID		10 000	3.92
74101000 AIDE COVID IMPOSABLE		1 742	0.68
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 498	0.59
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE		397	0.16
63511000 CFE		941	0.37
63540000 DROIT DE PLACE		160	0.06
SALAIRES DU PERSONNEL		68 341	26.81
64110000 SALAIRES		66 385	26.05
64120000 CONGES PAYES		1 956	0.77
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL		19 156	7.52
64510000 COTISATIONS URSSAF		13 449	5.28
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES		1 599	0.63
64530000 COTISATIONS GROUPE MORNAY		3 390	1.33
64550000 CHARGES / CP		256	0.10
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES		60	0.02
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL		403	0.16
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		40 814	16.01
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		7	
75800000 PROD.DIV.GEST.COURANTE		7	0.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 579	0.62
65110000 REDEVANCES		1 539	0.60
65800000 CHGES DIV.GESTION COURANTE		40	0.02
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		1 859	0.73
68112000 DOT AMORT IMMOB.CORPORELLES		1 859	0.73
RESULTAT D'EXPLOITATION		37 383	14.67
PRODUITS FINANCIERS		0	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		0	0.00
CHARGES FINANCIERES		1 151	0.45
66110000 INTERETS EMPRUNTS DETTES		1 151	0.45

[illegible]

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/08/2021	16mois	
FONDS COMMERCIAL	70 000		48.65
20700000 FONDS DE COMMERCE	70 000		48.65
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 349		6.50
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	9 050		6.29
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	2 158		1.50
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	1 303	-	0.91
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFO	556	-	0.39
AUTRES TITRES IMMOBILISES	20		0.01
27100000 TITRES IMMOBILISES (PROPRIETE)	20		0.01
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	954		0.66
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	954		0.66
Total II	80 323		55.83
MARCHANDISES	1 749		1.22
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 749		1.22
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	247		0.17
41100000 CLIENTS	247		0.17
AUTRES CREANCES	1 861		1.29
40100000 FOURNISSEURS	1 321		0.92
44566000 TVA DEDUCTIBLE	55		0.04
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	120		0.08
46711000 INTERFLORA	360		0.25
46713000 RESEAU FLEURI/FLORAJET	5		0.00
DISPONIBILITES	59 573		41.40
51200000 CREDIT AGRICOLE	58 004		40.31
53000000 CAISSE	1 569		1.09
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	131		0.09
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	131		0.09
Total III	63 560		44.17
TOTAL GENERAL	143 883		100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/08/2021	16mois	
CAPITAL	2 500		1.74
1 0 1 0 0 0 0 0 CAPITAL SOCIAL	2 500		1.74
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	32 297		22.45
Total I	34 797		24.18
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	68 149		47.36
1 6 4 1 0 0 0 0 PRET	68 108		47.34
1 6 8 8 4 0 0 0 INTERETS COURUS A PAYER	41		0.03
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	9 779		6.80
4 5 5 1 0 0 0 0 COMPTE COURANT SAUTRON	9 779		6.80
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 096		4.93
4 0 1 0 0 0 0 0 FOURNISSEURS	4 941		3.43
4 0 8 1 0 0 0 0 FRNS FACT N.PARVENUES	2 154		1.50
DETTE FISCALES ET SOCIALES	24 062		16.72
4 2 1 0 0 0 0 0 REMUNERATIONS DUES	3 480		2.42
4 2 8 2 0 0 0 0 DETTE PROVISIONS CONGES PAYES	1 956		1.36
4 3 1 0 0 0 0 0 SECURITE SOCIALE	1 743		1.21
4 3 7 2 0 0 0 0 PREVOYANCE	334		0.23
4 3 7 3 0 0 0 0 KLESIA RETRAITE	480		0.33
4 3 8 6 0 0 0 0 ORGANISMES SOCIAUX C.A.P	256		0.18
4 4 2 1 0 0 0 0 ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR	53		0.04
4 4 4 0 0 0 0 0 ETAT - IMPOT A PAYER	3 935		2.73
4 4 5 5 1 0 0 0 ETAT TVA A DECAISSER	10 668		7.41
4 4 8 6 0 0 0 0 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 158		0.80
Total IV	109 086		75.82
TOTAL GENERAL	143 883		100.00

SAS A FLEUR DE POT

140 RUE DU GENERAL DE GAULLE

69530 BRIGNAIS

ANNEXE DU 25/05/2020 AU 31/08/2021

BCA CONSEILS

661 ROUTE DE GIVORS

38670 CHASSE SUR RHONE

04 78 73 74 19

ANNEXE

Exercice du 25/05/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 143 882.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 254 878.90 Euros et dégageant un bénéfice de 32 296.76 Euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, couvrant la période du 25/05/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 25/05/2020 au 31/08/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			70 000
Installations générales agencements aménagements divers			9 050
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 158
TOTAL			11 208
Autres titres immobilisés			20
Prêts, autres immobilisations financières			954
TOTAL			974
TOTAL GENERAL			82 182

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			70 000	70 000
Installations générales agencements aménagements divers			9 050	9 050
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 158	2 158
TOTAL			11 208	11 208
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières			954	954
TOTAL			974	974
TOTAL GENERAL			82 182	82 182

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		1 303		1 303
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		556		556
TOTAL		1 859		1 859
TOTAL GENERAL		1 859		1 859

ANNEXE

Exercice du 25/05/2020 au 31/08/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 303				
Matériel de bureau informatique mobilier	556				
TOTAL	1 859				
TOTAL GENERAL	1 859				

SAS A FLEUR DE POT
140 RUE DU GENERAL DE GAULLE

69530 BRIGNAIS



BRUNOT
COMPTABILITÉ
AUDIT

DOSSIER FISCAL

BCA CONSEILS
661 ROUTE DE GIVORS

38670 CHASSE SUR RHONE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	25052020	et clos le	31082021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A FLEUR DE POT		140 RUE DU GENERAL DE GAULLE	
SIRET	8 8 3 5 9 7 7 9 1 0 0 0 1 0	69530 BRIGNAIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	FLEURISTE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	26 232	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BCA CONSEILS 661 ROUTE DE GIVORS 38670 CHASSE SUR RHONE Tél: 04 78 73 74 19		Tél:	
OGA/OMGA	☒ Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
		13/12/2021	BRIGNAIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Président
		Signature	SAUTRON KARINE DANIELLE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A FLEUR DE POT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	70 000	404		406	70 000	70 000
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452	9 050	454		456	9 050	9 050
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 158	474		476	2 158	2 158
Immobilisations financières		480		482	974	484		486	974	974
TOTAL		490		492	82 182	494		496	82 182	82 182

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1 303	544		546	1 303
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	556	564		566	556
TOTAL		570		572	1 859	574		576	1 859

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A FLEUR DE POT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	25 895
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	15 040
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgfd Quadra

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS A FLEUR DE POT				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 25/05/2020		et clos le : 31/08/2021		Durée en nombre de mois	
				1	6
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	254 879
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	254 879
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	17 075
Variation positive des stocks				111	1 749
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	18 831
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	108 607
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	18 135
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1 579
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	128 321
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	145 389
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	145 389
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	201 220	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 2 1 N° SIRET 8 8 3 5 9 7 7 9 1 0 0 0 1 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A FLEUR DE POT
ADRESSE (voie) 140 RUE DU GENERAL DE GAULLE
CODE POSTAL 69530 VILLE BRIGNAIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique FERAUD Prénom(s) KARINE DANIELLE
Nom marital SAUTRON % de détention 90.00 Nb de parts ou actions 225
Naissance : Date 130971 N° Département 69 Commune STE FOY LES LY Pays FR
Adresse : N° 6 Voie CHEMIN DE LA MOLINETTE
Code postal 69230 Commune ST GENIS LAVAL Pays France

Titre (2) M Nom patronymique SAUTRON Prénom(s) FABRICE JEAN DORIS
Nom marital SAUTRON % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 25
Naissance : Date 290175 N° Département 97 Commune ST DENIS Pays FR
Adresse : N° 6 Voie CHEMIN DE LA MOLINETTE
Code postal 69230 Commune ST GENIS LAVAL Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A FLEUR DE POT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2 500 €
SIEGE SOCIAL : 140 RUE GENERAL DE GAULLE
69530 BRIGNAIS

883597791

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

Chers associés,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la société et des résultats de la gestion durant le premier exercice social et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Par ailleurs, je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Il est repris ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

ACTIVITE ET RESULTATS DE L'ACTIVITE PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES

Il est tout d'abord rappelé que la société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON le 25/05/2020. L'activité et les résultats de la société au cours de cet exercice social, d'une durée exceptionnelle de 15 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 254 879 €, le total des produits d'exploitation s'élève à 271 961 €, le montant des subventions d'exploitations est de 17 075 €, les autres produits s'élèvent à 7 €. Les charges d'exploitation se sont élevées à 234 579 €, dont 1 859 € de dotations d'exploitation aux amortissements, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 37 383 €.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

En l'absence de produit financier, et le total des charges financières s'élève à 1 151 €, , compte tenu d'un résultat financier déficitaire de -1 151 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice est bénéficiaire de 36 232 €.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de produit exceptionnel, et en l'absence de charge exceptionnelle, et d'un impôt sur les sociétés s'élevant à 3 935 €, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 32 297 €.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 80 323 €.

Le total de l'actif circulant s'élève à 63 560 €, comprenant également 59 573 € de disponibilités.

Le fonds de commerce précédemment exploité par Madame SAUTRON a été acquis moyennant le prix de 80 000 €, soit à hauteur de 70 000 € pour les immobilisations incorporelles et 10 000 € pour les immobilisations corporelles.

Il n'y a pas eu de cession d'immobilisation pendant l'exercice.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 34 797 € et se décomposent comme suit :

Exercice	31/08/2021
Capital social	2 500 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0 €
Ecart de réévaluation	0 €
Réserve légale	0 €
Réserves statutaires ou contractuelles	0 €
Réserves règlementées	0 €
Autres réserves	0 €
Report à nouveau	0 €
Résultat de l'exercice	32 297 €
Subventions d'investissement	0 €
Provisions règlementées	0 €
Capitaux propres	34 797 €

Le total des emprunts et dettes inscrits au passif du bilan s'élève à 68 149 €.

Au 31 août 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 143 883 €.

**DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT
(ARTICLE 223 QUATER DU CGI)**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE
ET DE DEVELOPPEMENT**

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS
ET MODIFICATIONS STATUTAIRES
INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE**

Evénements significatifs

L'activité a été perturbée par la crise sanitaire de Covid-19 et les mesures prises par le Gouvernement pour éviter la propagation de l'épidémie.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS
ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE D'ETABLISSEMENT
DU PRESENT RAPPORT**

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du code de Commerce, il est porté à votre connaissance que la société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française.

Filiales et participations

Il vous est rappelé que la société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

Succursales

La société ne possède aucune succursale.

EVOLUTION PREVISIBLE PERSPECTIVES D'AVENIR

Les premiers mois de l'exercice en cours ont été satisfaisants et le résultat devrait, sauf imprévu, être bénéficiaire.

AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 32 297 €, qu'il vous est proposé d'affecter comme suit :

- à la Réserve légale pour un montant de 250 € qui serait ainsi portée à 10% du capital
- aux associés à titre de dividendes pour un montant de 9 500 €
- au poste Autres réserves pour un montant de 22 547 €.

Le dividende par action s'élèverait à 38 €.

Les dividendes seraient mis en distribution à compter du 1^{er} février 2022.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts.

Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts.

Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il vous sera présenté le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de Commerce.

REPRISE DES ACTES ET ENGAGEMENTS

Conformément aux dispositions des statuts, il vous est demandé de bien vouloir approuver les actes et engagements souscrits par la Présidence, pour le compte de la société, avant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Cette approbation entraînera de plein droit reprise par la société desdits actes et engagements, sous réserve que ceux-ci se rapportent à l'objet social.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la Présidente et au Directeur général quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

La Présidence
Madame KARINE SAUTRON



A FLEUR DE POT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2 500 €
SIEGE SOCIAL : 140 RUE GENERAL DE GAULLE
69530 BRIGNAIS

883597791

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le vingt-quatre janvier,
A 10 heures 30,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, dans les bureaux de la société d'Avocats sis 205 Rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS, sur convocation faite par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame KARINE SAUTRON préside la séance en qualité de Présidente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 250 actions sur les 250 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de Commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport spécial de la Présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la Présidente et au Directeur général,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Pouvoirs pour formalités.

Enfin la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 août 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente et au Directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes ne comportent pas de dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du C.G.I. et ayant fait l'objet d'une réintégration au résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 32 297 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- à la Réserve légale pour un montant de 250 € qui serait ainsi portée à 10% du capital
- aux associés à titre de dividendes pour un montant de 9 500 €
- au poste Autres réserves pour un montant de 22 547 €.

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 38 €.

Les dividendes seront mis en distribution à compter du 1^{er} février 2022.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues et les conditions d'exécution des conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du code de commerce telles qu'elles résultent du rapport spécial de la Présidente sur ces conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 1843 du code civil, l'assemblée générale ratifie les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, lesquels engagements, ainsi repris par la société, sont réputés avoir été réalisés dès l'origine par cette dernière.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

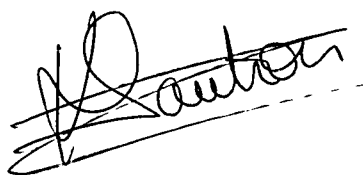
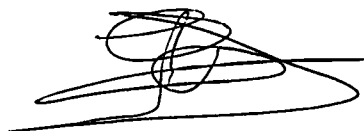
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Madame KARINE SAUTRON

M^{re} Sautron Fabrice

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Sautron', written over a horizontal dashed line.A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'F' or 'S', written over a horizontal solid line.